AP MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS

Code LEI : 969500NNWHLF6GM1CK75

Rapport annuel

31 décembre 2024

Société de gestion : Mandarine Gestion
Siège social : 30, Avenue Kléber • 75016 Paris
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

MANDARINE

I. Rapport de gestion 3

1. Orientation des placements 3
2. Politique d'investissement 11
3. Déontologie 18

II. Comptes annuels 21

Bilan Actif
Bilan Passif
Compte de résultat

III. **Comptes annuels - Annexes** .....

A. Informations générales
B. Évolution des capitaux propres et passifs de financement
C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés
D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat
E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

I. Rapport de gestion

1. Orientation des placements

OPC d'OPC

Jusqu'à 100 % de l'actif net.

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, une performance nette de frais supérieure à 5% par an.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du Fonds, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier. Une telle comparaison ne pourrait qu'entraîner une mauvaise compréhension du porteur.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Stratégies utilisées

Pour parvenir à l'objectif de gestion, la politique d'investissement du Fonds repose sur une gestion active et opportuniste.
La construction du portefeuille est la résultante de la combinaison d'une allocation stratégique et d'une allocation tactique :

- L'allocation stratégique est basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.) avec un horizon de moyen terme (6 mois environ). Elle est revue périodiquement et son couple rendement-risque est optimisé de façon régulière en fonction des anticipations futures des rendements, des volatilités et des corrélations entre actifs du gérant ;
- L'allocation tactique visant à atteindre l'objectif de gestion avec une répartition opportuniste géographique, sectorielle, et par style de gestion. Le gérant pourra être amené à prendre des positions directionnelles sur certains marchés ou certaines thématiques afin de capter des tendances à court/moyen terme.

La dernière étape consiste à définir un portefeuille stratégique jugé optimal en pondérant les fonds et titres sélectionnés en fonction de leurs caractéristiques, de leurs styles et de leurs process. La construction du portefeuille est basée sur une analyse quantitative visant à dégager la meilleure combinaison possible entre les différents sous-jacents pour dégager le portefeuille jugé, par la société de gestion, le plus efficient en termes de couple rendement-risque tout en respectant les choix d'allocation d'actifs défini préalablement.
La sélection des sous-jacents a pour objectif de mettre en œuvre l'allocation d'actifs visée par la stratégie ci-dessus et d'apporter une valeur ajoutée significative du fait de la capacité des titres ou OPC sélectionnés à atteindre leurs objectifs de gestion.
La stratégie d'investissement ne prend pas en compte les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG).
Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

- **Processus de sélection des OPC**

Le processus de sélection des OPC est réalisé à partir :

  - D'une analyse qualitative : un processus de due diligence est mis en œuvre et vise à évaluer si les sociétés de gestion disposent des moyens adéquats pour réaliser les objectifs de gestion fixés pour les OPC qu'elles gèrent. Cette analyse vise à apprécier qualitativement, notamment, les éléments suivants : les moyens humains, la structure organisationnelle, la qualité du processus d'investissement, la conformité et le contrôle des risques.
  - D'une analyse quantitative : elle vise à identifier les opportunités d'investissement par un filtrage quantitatif des OPC, basé sur l'analyse de données statistiques et économétriques. Les critères d'analyse vont permettre d'opérer une sélection d'OPC en fonction du risque et des performances de gestion à moyen et long terme. Le gérant privilégiera, selon son analyse, les OPC démontrant une régularité dans la création de performance.

- **Processus de sélection des actions**

Le processus de sélection des actions repose sur une gestion active de conviction basée sur la sélection de sociétés qui présentent potentiellement des perspectives bénéficiaires supérieures à la moyenne des comparables et dont le potentiel n'a pas encore été anticipé par le marché soit du fait d'un avantage compétitif durable, soit du fait de sa restructuration ou de son retournement.
La sélection des entreprises se base sur une étude de leurs fondamentaux en analysant :

- Les avantages compétitifs de l'entreprise dans son secteur et la qualité des équipes de management (différents éléments structurels tels que les parts de marché, les barrières à l'entrée seront examinés en priorité) ;
- Les perspectives de croissance envisagée et la qualité de la structure financière ;
- Les éléments déclencheurs d'une appréciation du prix (croissance organique, raison économique, évolution actionnariale, restructuration).

Les décisions d'investissement sont également prises en fonction :

- De l'analyse qualitative de l'environnement économique ;
- Du niveau de risque de l'investissement ;
- De l'analyse des tendances et des données de marchés pour optimiser la rentabilité des investissements.

- **Processus de sélection des obligations**

Le processus de sélection s'effectue à travers une analyse prenant en compte :

- Les niveaux de rendement offerts sur les courbes des taux des différentes zones géographiques ;
- Les écarts de rémunération entre les taux à court terme et à long terme ;
- Les écarts de rémunération entre les différents niveaux de crédit, notamment entre les obligations gouvernementales et les obligations émises par les entreprises.

La structure du portefeuille pourra être amenée à évoluer en fonction des conditions de marché et des convictions du gérant dans la limite des marges de manœuvre du portefeuille.
Le Fonds pourra être exposé au marché des actions jusqu'à 100% de l'actif net via des OPC ou directement en titres vifs, de toutes capitalisations et de toutes zones géographiques, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour les petites et moyennes capitalisations.

L'exposition du portefeuille aux pays émergents sera limitée à 50% de l'actif net.

Il pourra également être exposé aux stratégies de performance absolue via des OPC, ayant pour objectif d'obtenir un rendement décorrélé des principales classes d'actifs (actions, obligations, monétaire).

Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 100% de l'actif net aux marchés des Taux via des OPC ou directement en produits de taux émis par des émetteurs privés ou publics, avec toutefois une limite de 50% de l'actif net, pour la part des obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »).
Dans le cadre de la gestion de sa trésorerie, le Fonds pourra investir dans des instruments financiers monétaires, notamment des OPC monétaires ou monétaires court terme.
À noter que le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières. Le Fonds pourra être exposé à hauteur de 30% de son actif net sur cette classe d'actif.
Enfin, le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, sur actions, taux, devises ou sur indices (actions, taux, et/ou change), négociés sur des marchés règlementés, organisés et/ou de gré à gré. Les interventions pourront être réalisées à titre de couverture ou d'exposition. Il pourra également réaliser des opérations de swaps, cap et floor.
Le Fonds pourra être exposé à un risque de change en conséquence de ses investissements sur des devises hors zone euro jusqu'à 100% de l'actif net.

Il résultera de l'utilisation de l'ensemble des instruments financiers, les fourchettes d'exposition suivantes :

Pondération des actifs	Minimum	Maximum
Marché actions	**0%**	**100%**
Dont petites et moyennes capitalisations	*0%*	*50%*
Marché des Taux	**-15%**	**100%**
Dont obligations à haut rendement (« titres spéculatifs »)	*0%*	*50%*
Risque de change	**0%**	**100%**
Pays émergents	**0%**	**50%**
Matières premières	**0%**	**30%**

Actifs (hors dérivés intégrés)

- **Actions :**

Le Fonds pourra être investi sur des actions de toutes capitalisations, dans la limite de 100% de l'actif net, y compris des actions de petites et moyennes capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 10 milliards d'euros au moment de l'investissement), dans la limite de 50% de l'actif net et de toute zone géographique, y compris les pays émergents dans la limite de 50% de l'actif net.

- **Titres de créances et obligations :**

Le Fonds pourra également comprendre en direct des titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises de pays de l'OCDE émis par des émetteurs publics ou privés, de notation supérieur ou égale à BBB- ou une note jugée équivalente par la société de gestion avec toutefois une limite de 50% de l'actif net pour la part des obligations à haut rendement (appelées également « titres spéculatifs »).

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations, mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

Le Fonds peut être exposé sur des obligations convertibles à hauteur de 20% de son actif net. Le Fonds peut être exposé sur des titres subordonnés à hauteur de 50% de son actif net.
Le Fonds peut être exposé sur des obligations convertibles contingentes à hauteur de 20% de son actif net.

- **Autres OPC et fonds d'investissements :**

Le Fonds pourra détenir jusqu'à 100% de son actif net des OPC de droit français et/ou européens, dont jusqu'à 30% en FIA et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Selon la stratégie mise en œuvre, il pourra s'agir d'OPC/fonds de type actions, monétaires ou obligataires ayant vocation à dégager une performance absolue (c'est-à-dire décorrélée des marchés).
Le Fonds pourra investir dans des OPC gérés par Mandarine Gestion.
Le Fonds pourra avoir recours aux « trackers », supports indiciels cotés, en vue d'augmenter l'exposition aux marchés actions ou de diversifier l'exposition à d'autres classes d'actifs.

Instruments dérivés

- **Nature des marchés d'interventions :**

Le Fonds pourra investir dans des instruments financiers à terme, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés de la zone euro et/ou internationaux (hors zone euro et y compris les pays émergents), réglementés, organisés et/ou de gré à gré.

Informations relatives aux contrats financiers de gré à gré :
La sélection des contreparties repose sur le principe de sélectivité des meilleures contreparties de marché. Les contreparties sont des établissements de crédit de premier rang.
Ces opérations font systématiquement l'objet de la signature d'un contrat entre l'OPCVM et la contrepartie définissant les modalités de réduction du risque de contrepartie.

La politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties est disponible sur le site Internet de Mandarine Gestion (www.mandarine-gestion.com).

- **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

☑ Actions
☑ Taux
☑ Change

- **Nature des interventions :**

Le gérant pourra prendre des positions pour couvrir et/ou exposer le portefeuille dans le but de réaliser l'objectif de gestion. La couverture de change n'est pas systématique, elle relève de l'appréciation discrétionnaire du gérant.

- **Nature des instruments utilisés :**

Le gérant pourra être amené à utiliser :

- Des contrats futures sur actions, taux, devises ou sur indices (indices actions, indices taux, indices de contrats à terme de change),
- Des options sur actions, taux, devises ou sur indices (indices actions, de taux, indices de contrats à terme de change),
- Contrats de change à terme
- Des swaps, cap et floor.

Le gérant pourra utiliser les dérivés dans le respect des expositions aux différents risques prévues dans le prospectus.
Selon la méthode de l'engagement, l'exposition par l'intermédiaire des titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 200% de l'actif net.
Le Fonds n'aura pas recours à des contrats d'échange sur rendement global « total return swaps » ou tout autre instrument financier dérivé présentant des caractéristiques similaires.

Titres intégrant des dérivés

Titres intégrant des dérivés simples : Le fonds aura recours à tout type de titres intégrant des dérivés simples. Les obligations convertibles ou échangeables resteront dans la limite de 20%.

Titres intégrant des dérivés complexes : Le fonds n'aura pas recours à des titres intégrant des dérivés complexes à l'exception des obligations convertibles contingents dans la limite de 20% de l'actif net.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Aucune contrepartie ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition et la gestion du portefeuille, ni sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. L'approbation des contreparties n'est requise pour aucune transaction sur le portefeuille.
Des procédures de gestion de conflits d'intérêt ont été mis en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts.

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que le fonds ne bénéficie d'aucune garantie et que son capital peut ne pas lui être totalement restitué.

Les principaux risques auxquels s'expose le porteur au travers de l'OPCVM sont les suivants :

Risque de perte en capital	La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.
Risque discrétionnaire et allocation d'actifs	

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC/Titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.

Risque que la performance ne soit pas conforme à ses objectifs

Il est possible que l'objectif assigné au Fonds de surperformer son indice de référence avec une volatilité inférieure ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.

Risque lié aux marchés actions

L'investisseur est soumis aux risques propres aux marchés des actions. Une baisse des marchés des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque lié à la détention de petites et moyennes capitalisations

Le Fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. L'exposition aux petites et moyennes capitalisations peut entrainer des baisses plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de crédit

L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de taux

L'investisseur est soumis aux risques propres du marché obligataire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de contrepartie

Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés négociés de gré à gré. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à- vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.

Risque lié aux marchés des pays émergents

Les risques de marché et de crédit sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché à la baisse peuvent être plus forts et plus rapide que sur les grandes places internationales.
En outre, l'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés des pays émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Risque de change

Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à

l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque lié aux obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entrainer une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux titres de créances subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer le fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement, ou encore d'évaluation / rendement (le rendement attractif de ces titres pouvant être considéré comme une prime de complexité).

Risque lié aux obligations contingentes

Les CoCos sont des titres hybrides, dont l'objectif est principalement de permettre une recapitalisation de la banque ou société financière émettrice, en cas de crise financière. Ces titres disposent en effet de mécanismes d'absorption des pertes, décrits dans leurs prospectus d'émission, qui s'actionnent en général si le ratio de capital de l'émetteur passe en deçà d'un certain seuil de déclenchement ou « trigger ». Le trigger est tout d'abord mécanique : il se base généralement sur le ratio comptable CET1 (« Common Equity Tier 1 ») ramené aux actifs pondérés par le risque. Pour pallier le décalage entre les valeurs comptables et la réalité financière, il existe une clause discrétionnaire permettant au superviseur d'actionner le mécanisme d'absorption des pertes, s'il considère que l'établissement émetteur est en situation d'insolvabilité.
Les CoCos sont donc soumises à des risques spécifiques, notamment subordination à des critères de déclenchement précis (ex. dégradation du ratio de fonds propres,), conversion en actions, perte en capital ou non-paiement des intérêts.

L'utilisation des obligations subordonnées et notamment les obligations dites Additional Tier 1 expose le fonds aux risques suivants :

- De déclenchement des clauses contingentes : si un seuil de capital est franchi, ces obligations sont soit échangées contre des actions soit subissent une réduction du capital potentiellement à 0.
- D'annulation du coupon : Les paiements des coupons sur ce type d'instruments sont entièrement discrétionnaires et peuvent être annulés par l'émetteur à tout moment, pour une raison quelconque, et sans contraintes de temps.
- De structure du capital : contrairement à la dette classique et sécurisée, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte en capital sans faillite préalable de l'entreprise. De plus, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires.
- De l'appel à prorogation : Ces instruments sont émis comme des instruments perpétuels, appelable à des niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente.
- D'évaluation / rendement : Le rendement attractif de ces titres peut être considérée comme une prime de complexité.

Risque de crédit lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (« high yield »)

Le portefeuille peut être exposé en titres de créances ou obligations et être exposé au risque de crédit sur les émetteurs. Ces titres, représentant une créance émise par les entreprises ou les états, présentent un risque de crédit ou de signature. Ce risque augmente la probabilité que l'émetteur et/ou l'émission n'honore pas ses engagements vis-à-vis de l'investisseur en raison d'une notation « High Yield ». En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notation financière, ou si l'émetteur n'est plus en mesure de le rembourser et de verser à la date contractuelle l'intérêt prévu, la valeur des obligations peut baisser et faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le portefeuille peut être exposé jusqu'à 50% au risque de crédit sur des titres à caractère spéculatifs non notés ou notés « High Yield ». Ce fonds doit être considéré comme spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres spéculatifs pourra entrainer un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

Risque sur matières premières

Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché.
Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées.

Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds, en raison de son exposition indirecte aux matières premières via des OPC, fonds d'investissement conformes à l'Article R214-13 du COMOFI axés sur les matières premières.

Risque lié aux stratégies alternatives

Le fonds peut être exposé à des OPC déployant des stratégies dites « alternatives » dont les moteurs de performances sont principalement liés à la mise en œuvre de techniques de gestion complexes et non directionnelles. Ces stratégies comportent des risques spécifiques liés aux classes d'actifs et instruments utilisés ainsi qu'aux processus et méthodologies de gestion. La réalisation de ces risques pourrait avoir pour conséquence de faire baisser la valeur liquidative du fonds.

Risque en matière de durabilité

Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment :
1) Une baisse des revenus ;
2) Des coûts plus élevés ;
3) Des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ;
4) Coût du capital plus élevé ; et
5) amendes ou risques réglementaires.
En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

DURÉE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

5 ans minimum.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

PricewaterhouseCoopers Audit, SA, Représenté par Monsieur Arnaud PERCHERON 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine

2. Politique d'investissement

a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice.

· **Janvier 2024**

Au cours du mois, l'économie américaine a fait preuve de résilience avec des indicateurs d'activité relativement stables, une inflation en légère baisse et un marché de l'emploi toujours robuste. Face à ces éléments, la Fed a maintenu sa politique monétaire inchangée et une baisse de ses taux directeurs pourrait être envisagée un peu avant l'été. En zone euro, la récession a été évitée de justesse avec une croissance nulle au T4 alors que l'inflation est très légèrement remontée en raison de la dissipation d'effets de base favorables. L'économie chinoise est restée morose pénalisée par le secteur de l'immobilier et le placement en liquidation du géant du secteur Evergrande. Dans ce contexte, l'indice actions des pays développés MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 2,29%. A contrario, l'indice des pays émergents a cédé 2,76% sur le mois.

· **Février 2024**

Aux Etats-Unis, l'économie s'est montrée robuste comme en témoigne l'accélération de l'emploi et des salaires, l'indicateur ISM des services ainsi qu'une inflation supérieure aux attentes. Dans ce contexte, les taux obligataires se sont légèrement tendus et J.Powell a réitéré ses propos de prudence sur le timing des prochaines baisses de taux. En zone euro, le secteur des services a affiché une amélioration conjoncturelle qui n'est pas confirmée par le secteur manufacturier qui est resté pénalisé par l'industrie allemande. En Chine, la banque centrale a abaissé son taux directeur à 5 ans afin de soutenir l'économie après la publication d'indicateurs décevants, notamment sur les nouvelles commandes et le recul des prix. Au Japon, le pays a entamé une récession technique et la banque centrale est restée accommodante malgré une inflation globale qui reste légèrement auau-dessus de 2%. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 4,69% en février.

· **Mars 2024**

En zone euro, les chiffres d'inflation publiés début mars ont confirmé leur tendance baissière. Lors de sa réunion du 7 mars, la BCE a considéré que les conditions macro-économiques devraient pouvoir permettre une baisse des taux en juin, mentionnant qu'à ce moment, la BCE aurait suffisamment de données pour agir. Aux Etats-Unis, la FED a également annoncé de probables futures baisses de taux, mais en restant prudente sur leur timing et leur ampleur. L'indicateur ISM Manufacturier de février a affiché une contraction plus marquée qu'attendue de l'activité, tirée par les nouvelles commandes et l'emploi. L'ISM services est aussi ressorti en baisse pénalisé par ses composantes exports, prix et emploi. En Suisse, la BNS a été la première banque centrale à diminuer son taux directeur de 25 bps. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 3,34% en mars.

· **Avril 2024**

Aux Etats-Unis, le retour de l'inflation à la cible de 2% sera plus long que prévu. Au cours du mois, les investisseurs ont continué de réviser leur scénario au fil des publications (CPI, PCE) et n'anticipent désormais plus qu'une seule baisse de taux en 2024. Toutefois, les indicateurs avancés aux Etats-Unis ont montré un tassement de l'activité à l'image des PMI des services (51,4 en mars) ou de la croissance du PIB à 1,6% annualisée au 1er trimestre. A contrario, en zone euro, le point bas de l'activité semble passé tandis que l'inflation a poursuivi sa normalisation permettant à la BCE d'envisager une première baisse de taux en juin. Cette désynchronisation des cycles a impacté fortement le marché des changes avec un renforcement du dollar US. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a reculé de 2,33% en avril.

· **Mai 2024**

En Europe, les chiffres économiques ont été satisfaisants, essentiellement en raison d'une bonne tenue dans le secteur des services. L'inflation s'est stabilisée et est désormais revenue sur des niveaux compatibles avec une baisse des taux de la BCE en juin. Aux Etats-Unis, le mois de mai a été marqué par les résultats records de Nvidia et des indicateurs macroéconomiques abaissant les craintes sur l'inflation. La croissance économique s'est maintenue, mais les risques d'un ralentissement dans l'industrie sont restés d'actualité. En Chine, la production industrielle est légèrement repartie à la hausse même si la confiance des ménages reste très basse. Par ailleurs,

certaines tensions sont apparues, notamment sur les prix du fret maritime et, plus ponctuellement, sur les cours du cuivre, métal clé dans la transition énergétique. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 2,49 % en mai.

· **Juin 2024**

Pour de nombreux français, l'évènement du mois a été l'ouverture de nouvelles élections législatives en France. Cela a engendré de fortes incertitudes sur les marchés français et européens. Un peu plus tôt dans le mois, la BCE avait initié un probable cycle de détente monétaire en baissant son taux directeur d'un quart de point mais en précisant qu'elle resterait dépendante des données économiques pour la suite. Aux Etats-Unis, les indicateurs ISM publiés début juin ont confirmé un léger ralentissement de l'économie américaine avec des nouvelles commandes en baisse et une inflation qui a poursuivi son repli. Ceci n'a pas suffi à infléchir la politique monétaire américaine de la Banque Centrale en raison notamment de chiffre de l'emploi plus robustes que prévu. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 3,55% en juin alors que l'indice CAC40 a reculé de 6,25%.

· **Juillet 2024**

Aux Etats-Unis, les baisses de l'ISM manufacturier, des créations d'emplois et de l'inflation ont confirmé un léger ralentissement de la croissance économique. En zone euro, l'inflation a également poursuivi sa lente convergence vers l'objectif de la BCE, même si elle est restée plus élevée dans le secteur des services. Côté entreprises, la saison des résultats a parfois déçu, notamment sur le secteur de la technologie (Alphabet, Amazon, Tesla, ASML), du luxe (LVMH) ou de la consommation courante (Nestlé). Par ailleurs, la banque centrale du Japon a enfin relevé ses taux directeurs à 0,25% fin juillet annoncé une réduction graduelle de ses achats d'actifs. A l'inverse, la banque centrale chinoise a baissé ses taux dans une conjoncture économique toujours atone. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 0,64% en juin, alors que l'indice global des matières premières (CRB) a reculé de 5,08%.

· **Août 2024**

Au tout début du mois d'août, les publications décevantes de deux chiffres économiques américains majeurs, ainsi que la hausse des taux de la Banque centrale japonaise, ont provoqué une vague de ventes massives sur les actifs risqués. L'indice VIX de la volatilité a ponctuellement dépassé le seuil des 65, un niveau qui n'avait pas été atteint, hormis dans les crises de 2008 et 2020. Par la suite, les craintes sur la croissance ont été apaisées par des publications économiques rassurantes et la perspective de l'ouverture imminente d'un cycle de baisse des taux des banques centrales. Après une forte chute initiale, les marchés d'actions internationaux se sont ensuite repris dans le courant du mois pour effacer les pertes initiales. Finalement, sur le mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 0,24%.

· **Septembre 2024**

Dans un contexte de baisse générale de l'inflation au niveau mondial, l'activité du mois a été principalement marquée par la détente des politiques monétaires de nombreuses banques centrales, notamment avec une baisse des taux de 50 bps aux Etats-Unis et de 25 bps en zone euro. Par ailleurs, la Chine a surpris les investisseurs en annonçant en fin de mois une série de mesures financières et réglementaires visant à soutenir crédit, l'immobilier domestique et les marchés financiers locaux. Dans cet environnement, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 1,48% sur le mois.

· **Octobre 2024**

Dans un contexte où l'économie mondiale semble réussir un atterrissage en douceur, les politiques de resserrement monétaire ont endigué l'inflation sans provoquer de récession. Dans la plupart des pays, l'inflation s'est désormais rapprochée des cibles des banques centrales, ouvrant la voie à un assouplissement monétaire progressif mais quasiment généralisé. Cependant, le FMI s'est inquiété des risques d'une croissance molle pour l'économie mondiale, ainsi que pour les équilibres sociaux et environnementaux. En parallèle, l'actualité de l'élection présidentielle américaine avec toutes les anticipations des conséquences possibles a généré de la volatilité sur les marchés. Sur le mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI (en euros avec dividendes réinvestis) a progressé de 0,49%, alors que l'indice européen Eurostoxx 50 a cédé 3,34%

· **Novembre 2024**

Donald Trump a été réélu président des États-Unis avec une majorité républicaine au Congrès. Il envisage notamment des augmentations de droits de douane et des restrictions sur l'immigration. Sur le plan monétaire, la Fed a réduit ses taux de 25 points de base en raison du ralentissement de l'inflation et du marché du travail. En Europen l'Allemagne va devoir élire un nouveau chancelier et une motion de censure menace le gouvernement français. En Chine, des indicateurs d'activité ont montré un léger rebond. Sur le plan géopolitique, un cessez-le-feu a été signé entre Israël et le Hezbollah, confirmant une stabilisation dans la région. Sur le mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a progressé de 6,63% mais l'indice européen Eurostoxx 50 et celui des pays émergents se sont repliés respectivement de 0,37% et 0,91%.

· **Décembre 2024**

Au cours du mois, les banquiers centraux ont poursuivi leur cycle de baisse des taux, avec toutefois des discours désormais plus prudents quant à la trajectoire d'assouplissement monétaire au cours des prochains mois. En Europe, les indicateurs économiques PMI se sont redressés, notamment pour la composante des services. C'est également le cas pour la Chine, dont l'activité semble légèrement s'améliorer après les nombreuses mesures de soutien prises par les autorités. Aux Etats-Unis, l'inflation cœur PCE s'est maintenue à 2,8% en glissement annuel, marquant un coup d'arrêt à la désinflation malgré des signaux favorables sur la composante logement. Le vote d'une nouvelle loi de financement afin d'éviter un éventuel
« shutdown » a révélé les nombreuses divisions internes au sein du parti républicain et les difficultés que pourrait rencontrer le président élu lors de sa mandature. Sur le mois, l'indice des actions mondiales MSCI World ACWI en euros avec dividendes réinvestis a cédé 0,42%.

b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.

· **Janvier 2024**

Malgré le retour de la volatilité sur fond de craintes sur la persistance de l'inflation, le fonds achève le mois en progression, bénéficiant de la dynamique favorable des marchés développés. Le portefeuille a tout particulièrement tiré profit de la performance des marchés US, notamment de la technologie, mais également des marchés européens et japonais. La diversification sur l'Inde et le Vietnam a également contribué positivement tandis que la contre-performance de la Chine et des petites et moyennes valeurs en Europe et aux Etats-Unis a pesé négativement sur la performance. Au cours du mois, nous avons profité du mouvement de baisse des marchés pour renforcer l'exposition du portefeuille en privilégiant le secteur de la technologie aux Etats-Unis. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions de 84,95%

· **Février 2024**

Le fonds a poursuivi sa progression en février, bénéficiant de la bonne dynamique des marchés actions internationaux. Au cours d'un mois marqué par la publication de nombreux résultats d'entreprises, le portefeuille a tiré profit de son exposition aux valeurs US, notamment de certaines valeurs technologiques, ainsi que de son exposition aux marchés asiatiques à l'image du Vietnam et de la Chine. Notre exposition aux petites et moyennes valeurs européennes a également contribué favorablement à la performance tandis que les valeurs bancaires et les matières premières ont marginalement freiné la performance.Au cours du mois, nous avons arbitré nos positions bancaires vers les indices européens et renforcé notre exposition aux leaders technologiques et à l'intelligence artificielle, notamment au travers de valeurs sur le marché US. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions renforcée de 91,12%.

· **Mars 2024**

Le fonds s'inscrit en forte hausse sur le mois de mars, bénéficiant à nouveau de la bonne dynamique des marchés actions internationaux. En particulier, le portefeuille a profité de la bonne performance des pays développés sur l'ensemble des segments de capitalisation ainsi que de la contribution des positions de diversification à l'image des matières premières, du crédit et des devises. Au cours du mois, nous avons principalement renforcé nos positions sur les actions européennes ainsi que nos couvertures sur le dollar US contre euro. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions renforcée de 92,4%.

· **Avril 2024**

Le fonds s'inscrit en repli sur le mois d'avril, pénalisé par le retour de l'aversion au risque dans un contexte de tensions inflationnistes. En particulier, les positions sensibles aux taux (actions US, petites et moyennes capitalisations...) ont connu les pertes les plus importantes tandis que les actions chinoises, indiennes et les matières premières ont généré des performances positives. Au cours du mois, nous avons profité de nos liquidités pour renforcer notre exposition à la Chine et l'Inde. Toutefois, nous avons réduit les risques du portefeuille en allégeant notre exposition aux marchés développés, dans l'attente d'une meilleure visibilité. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions renforcée de 94,87%.

· **Mai 2024**

Le fonds s'inscrit en forte progression sur le mois de mai, bénéficiant de publications macroéconomiques présageant de moindres pressions inflationnistes. Dans ce contexte, le portefeuille a particulièrement bénéficié de la performance des actions des pays développés, notamment de sa sélection de titres US dont les bons résultats ont contribué à leur performance boursière. Au cours du mois, nous avons renforcé l'exposition du portefeuille sur les sociétés américaines présentant un potentiel d'appréciation ainsi que sur les entreprises du segment des micro-capitalisations dont les valorisations nous paraissent très attractives. Ainsi, nous achevons le mois avec une exposition actions renforcée de 84,07%.

· **Juin 2024**

Le fonds s'inscrit en progression sur le mois de juin, bénéficiant de la bonne dynamique de la technologie aux Etats-Unis. Le fonds a par ailleurs bénéficié d'un environnement favorable aux positions obligataires tandis que nos positions sur la Chine ont généré des pertes, tout comme notre exposition aux petites et moyennes capitalisations européennes dans un contexte politique français favorisant le retour de l'aversion au risque. Au cours du mois, l'allocation est restée stable. Nous avons principalement renforcé notre exposition au dollar US du fait de l'agitation politique en zone euro. La construction du portefeuille, favorisant les thématiques d'avenir et le portage attractif des marchés obligataires, nous semble adaptée à l'environnement.

· **Juillet 2024**

Le fonds s'inscrit en repli en juillet dans un contexte politique et économique incitant à plus de prudence durant la période estivale. Au cours d'un mois marqué par des rotations sectorielles, le portefeuille a bénéficié de la bonne tenue des valeurs de petites et moyennes capitalisations en Europe et aux Etats-Unis, ainsi que de la dynamique favorable de nos positions directionnelles et d'arbitrages sur le marché obligataire. Les actions du secteur de la technologie US ont quant à elles fortement pesé sur la performance du portefeuille. Notre vision constructive sur le cycle économique et la baisse des tensions inflationnistes nous ont incités à saisir des opportunités sur les actions européennes et japonaises et à renforcer notre exposition au crédit d'entreprise. Nous avons, par ailleurs, initié une position d'arbitrage sur la courbe US afin de bénéficier d'une normalisation de celle-ci.

· **Août 2024**

Le fonds s'inscrit en repli en août dans un contexte de marché estival agité, entre les inquiétudes économiques et la moindre liquidité. Au cours du mois, le portefeuille a principalement souffert de la contre-performance des valeurs technologiques US et des actions émergentes. Nos positions obligataires ont, quant à elles, bénéficié de l'environnement de taux plus favorables. Par ailleurs, nos couvertures sur le dollar US et notre exposition aux actions européennes ont contribué favorablement à la performance. A mesure que les craintes économiques ont été levées, nous avons graduellement renforcé notre exposition en profitant de valorisations attractives notamment sur le secteur bancaire et les actions japonaises.

· **Septembre 2024**

Le fonds s'inscrit en forte progression en septembre, profitant pleinement du retour l'appétit au risque dans un contexte d'atténuation des craintes inflationnistes. Au cours du mois, fonds a bénéficié de la bonne dynamique des actions internationales et tout particulièrement des actions chinoises sous l'effet de la mise en place de nouvelles mesures de soutien. Nos positions obligataires ont également contribué à la performance de même que les stratégies de pentifications des courbes de taux. Enfin le rebond des matières premières a constitué une brique additionnelle de performance. Au cours du mois, l'allocation du portefeuille est restée relativement stable afin de profiter pleinement de la dynamique de marché.

· **Octobre 2024**

Le fonds s'inscrit en légère baisse en octobre, impacté par le regain de volatilité des marchés dans un contexte d'incertitude économique et politique à l'approche de l'élection présidentielle aux USA. Au cours du mois, les actions internationales ont souffert de cet environnement défavorable, de même que nos stratégies sur les obligations d'État, impactées par la forte remontée des taux. Nos positions sur les actions US, le crédit ainsi que nos stratégies de diversification sur les matières premières ont, quant à elles, généré des gains. Au cours du mois, nous avons coupé la sensibilité aux taux US et réduit nos couvertures sur le dollar avant d'initier une position acheteuse sur les obligations d'États allemandes. Nous maintenons une exposition élevée aux actions, considérant les perspectives de long terme favorables pour les sociétés et marchés en portefeuille.

· **Novembre 2024**

Le fonds s'inscrit en forte progression en novembre, malgré un appétit des investisseurs variable en fonction des zones géographiques. Au cours du mois, les actions internationales ont bénéficié de la bonne dynamique US et de la visibilité retrouvée suite aux résultats des élections. Nos positions sur le crédit ainsi que nos stratégies sur les taux d'état ont également contribué à la performance tandis que les actions européennes figurent parmi les principaux détracteurs. Au cours du mois, nous avons renforcé le positionnement actions du portefeuille, notamment au travers des actions US. Nous avons ainsi intégré de nouvelles thématiques, à l'image de la santé ou de solutions de paiement. Nous maintenons ainsi une exposition élevée aux actions, considérant les perspectives de long terme favorables pour les sociétés et marchés en portefeuille.

· **Décembre 2024**

Le fonds achève le dernier mois de l'année en légère progression, dans un contexte de tensions sur les taux et de prises de profits sur les marchés actions. Au cours du mois, le portefeuille a particulièrement bénéficié de la progression de certaines valeurs technologiques, ainsi que de la bonne dynamique de valeurs cycliques dans un contexte de persistance du cycle économique. Les valeurs de croissance, sensibles aux taux, ont quant à elles souffert, tout particulièrement dans segment des petites et moyennes capitalisations US. Au cours du mois, nous avons renforcé le positionnement actions du portefeuille, notamment au travers des actions US. Nous maintenons ainsi une exposition élevée aux actions, considérant les perspectives de long terme favorables pour les sociétés et marchés en portefeuille, qui devraient notamment bénéficier de la poursuite des baisses de taux.

c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

· **Perspectives sur les actions**

En fin d'année dernière, les performances des marchés actions ont été très disparates, avec une forte divergence entre Etats Unis et Europe. Les principaux indices boursiers américains ont en effet salué la victoire de D. Trump, portés par les « 7 magnifiques » valeurs de la technologie, pour réaliser des performances entre 5 et 7% sur le quatrième trimestre et finir l'année 2024 en hausse de 25 à 30% en moyenne. En Europe en revanche, le trimestre a été plus compliqué pour les indices actions, le CAC terminant même en recul sur le trimestre et sur l'année (-2%), plombé par la chute du gouvernement Barnier en fin d'année. L'Eurostoxx, après un trimestre assez « neutre », termine l'année en hausse d'un peu plus de 7%, loin donc de ses équivalents américains.
Pour le début de l'année 2025, les actions des pays développés devraient continuer à bien se comporter, tirées par une économie mondiale toujours robuste, une poursuite de la baisse des taux directeurs des banques centrales et des perspectives plutôt favorables pour les résultats des entreprises.
Les sociétés européennes présentent un intérêt particulier en raison d'une valorisation relative nettement plus attractive que celle de leurs homologues américains. De plus, la perspective d'une fin de guerre en Ukraine serait très favorable aux actions de la Zone. Les petites entreprises dont l'écart de valorisation par rapport aux grandes s'est creusé depuis trois ans, pourraient enfin se redresser au fur et à mesure que la BCE baissera ses taux.
En dehors d'Europe, le marché américain nous paraît désormais cher en absolu et en relatif par rapport au niveau des taux d'intérêt, malgré la capacité d'innovation permanente des sociétés. Le Japon et certains pays émergents sont intéressants. La Chine sera à privilégier si le gouvernement continue à soutenir son économie.

· **Perspectives sur les obligations**

Sur le dernier trimestre 2024, les taux d'intérêt sont restés volatiles mais globalement orientés à la hausse. Une assez forte divergence entre Etats Unis et Europe s'est installée, les taux longs européens ne montant « que » de 25 pb quand leur homologue américain montait lui de 80 pb sur la période. Seul point commun finalement entre les deux zones, la pentification des courbes s'est logiquement opérée, l'écart 2-10 ans augmentant de 20 à 25 pb de chaque côté de l'Atlantique, signe d'une normalisation des taux en cours de la part des banques centrales.
Du côté des dettes privées, le marché est resté très porteur, aussi bien sur les entreprises de qualité Investment Grade dont les primes se resserrent encore de 15pb en moyenne pour finir l'année autours des 100pb contre Etat, que sur le High Yield où les primes baissent aussi de 25 pb pour s'approcher des 300 pb, niveau historiquement assez bas pour commencer une nouvelle année.

Concernant les obligations souveraines, l'action des banques centrales nous laisse penser que les taux longs ont atteint un pic et ont encore un léger potentiel de baisse. Toutefois, les anticipations du marché nous semblent déjà bien prendre en compte le prochain cycle de baisse des taux directeurs. En revanche, nous pensons que la pentification de la courbe des taux entamée en 2024 devrait se poursuivre au cours de l'année 2025.

En parallèle, les obligations d'entreprises européennes devraient continuer de bénéficier de flux d'investissement importants qui nous laissent penser que leur risque est faible à court terme. Une poursuite de la baisse des spreads de crédit est tout à fait envisageable dans les prochaines semaines mais leur bas niveau limite l'attractivité de la classe d'actifs à moyen terme.
Enfin, sur les pays émergents, les obligations nous paraissent bénéficier d'un portage encore attractif même nous restons mesurés en raison d'un possible rebond du dollar à la suite de l'élection de Trump et de spreads relativement bas d'un point de vue historique.

· **Perspectives sur les matières premières**

L'or a été porté par des achats de Banques Centrales, principalement dans des pays émergents qui souhaitent diversifier leurs réserves de change par rapport au Dollar, et ce mouvent devrait perdurer. Après une appréciation sensible de l'or, nous nous attendons cependant à un mouvement de consolidation temporaire qui permettra au mouvement de hausse de se poursuivre ultérieurement. Les matières premières énergétiques et les métaux dépendront des éventuelles mesures de soutien en Chine, de la politique énergétique de Trump et globalement d'une conjoncture économique qui pourrait légèrement finir par ralentir, d'où notre prudence modérée.

Les performances, classements, prix, notations, statistiques et données passées ne sont pas des indicateurs fiables de performances, classements, prix, notations, statistiques et données futures.

La performance
Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

AP MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS	B cap	15,39%
AP MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS	R cap	15,39%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
EURO FUTURE 2024-06	ECM4 Curncy	1 003 961,02	-999 534,02
EURO FUTURE 2024-09	ECU4 Curncy	1 006 402,58	-997 283,35
EURO FUTURE	ECZ4 Curncy	1 001 285,88	-1 001 279,72
5 years US T-Note future	FVH5 Comdty	203 803 057,64	0,00
5 years US T-Note future 2024-09	FVU4 Comdty	197 397 839,85	-195 791 901,82
5 years US T-Note future	FVZ4 Comdty	196 827 689,69	-203 387 617,51
EURO BUND FUTURE	RXH5 Comdty	205 005 000,00	0,00

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
EURO BUND FUTURE	RXZ4 Comdty	199 365 000,00	-202 470 000,00
Future US T-Bond ultra long 2024-09	WNU4 Comdty	47 780 614,53	-46 608 420,47
Future US T-Bond ultra long	WNZ4 Comdty	47 740 005,70	-48 113 746,30

Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0011679026	MANDAR CRDT OPPORT I	523106,22
OPCVM	FR0012830933	MAND PREMI EURO I	318100,02
OPCVM	FR0014009BL0	MAM TARGET 2027 I	321997,26
OPCVM	LU1329694423	MANDA GL MC-IAEUR	282730

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Changements intéressants le Fonds intervenus au cours de l'exercice
01/01/2024 : Fusion absorption de la société de gestion Meeschaert Asset Management par la société de gestion Mandarine Gestion. La nouvelle société de Gestion est Mandarine Gestion.
30/12/2024 : MAJ Partie « 3. Instruments dérivés » : effet de levier passe à 200%

Changements intéressants le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice
Néant

3. Déontologie

Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Mandarine Gestion, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Mandarine Gestion est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Mandarine Gestion est disponible sur le site internet www.mandarine-gestion.com à la rubrique Politiques et Rapports. Elle a été actualisée en juin 2024 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Les informations sur les activités ISR de Mandarine Gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandarine Gestion (www.mandarine-gestion.com).

Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujetti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Mandarine Gestion expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion. Les informations sur les activités ISR de Mandarine gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandarine Gestion (www.mandarine-gestion.com).

Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. Mandarine Gestion a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Mandarine Gestion est disponible sur le site internet www.mandarine-gestion.com à la rubrique Informations réglementaires.

Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Mandarine Gestion élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion au 30 Avenue Kléber à Paris ou sur le site mandarine-gestion-com. Mandarine Gestion publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les principes de la politique de rémunération est visent à favoriser une gestion saine et efficace des risques en évitant toute situation de conflits d'intérêts, et n'encouragent pas une prise de risque excessive incompatible avec les profils de risques, le règlement ou les documents règlementaires des fonds gérés et à aligner les intérêts à court, moyen et long terme de ses actionnaires/clients/investisseurs/porteurs de parts et collaborateurs.

La Politique de Rémunération de la Société est un élément clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion. Elle cible des niveaux de rémunérations compétitifs vis-à-vis de son marché de référence et est structurée de façon à favoriser l'engagement de ses collaborateurs sur le long terme, tout en assurant une gestion saine et efficace des risques.

La Politique de Rémunération établit une distinction claire entre les critères de fixation de la rémunération fixe de base et de la rémunération variable afin de favoriser un équilibre approprié entre ces deux types de rémunération afin que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

La rémunération variable individuelle, à caractère discrétionnaire, prend en compte la contribution au développement et aux résultats du Groupe. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une réelle flexibilité. En effet, aucune rémunération variable n'est garantie, exception faite de situations particulières liées à de nouvelles embauches en cours d'année (Welcome bonus) et exclusivement garantie pour la première année sans aucune tacite reconduction.

L'attribution d'une rémunération variable individuelle est conditionnée à la réussite collective, à la situation financière de la Société et à l'appréciation de la participation du salarié au développement de la Société.

Éléments quantitatifs :
L'attribution d'une rémunération variable est totalement discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie, notamment en fonction de la performance, des encours ou de la collecte.

Éléments qualitatifs :
Les critères d'évaluation sont essentiellement qualitatifs. Tout critère de rémunération variable basé notamment sur le turn-over des portefeuilles, le montant des droits de souscription, un pourcentage des frais de gestion ou commission (etc.) est totalement prohibé.

La contribution à la démarche d'investissement responsable de la Société est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable individuelle annuelle. Les risques de durabilité sont en particulier pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des membres de l'équipe de gestion notamment en considération des éléments suivants : Le respect des contraintes d'exclusion dans leur processus d'investissement - le respect des contraintes liées aux OPC répondant aux critères article 8 SFDR ou article 9 SFDR et enfin pour les gérants qui assurent la gestion financière d'OPC justifiant d'un label ISR : le respect dans leurs actes de gestion du cadre exigeant dudit label.

Les collaborateurs qualifiés de Preneurs de Risques (ci-après désignés « Preneurs de Risques ») au titre des Directives AIFM et UCITS sont identifiés :
- Au titre de leur fonction : Les Membres du Directoire - les Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM - les Gérants financiers au titre de la GSM - les Directeurs/Responsables des fonctions en charge des domaines Contrôle Interne, Risques/Conformité, Marketing, Commercial/Développement et Middle Office ;
- Autres preneurs de risques : Tout autre collaborateur dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société ou des FIA/OPC/mandat gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

En adéquation avec les règlementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes qualifiées de preneurs de risques sera en partie différée uniquement si le montant de la rémunération variable dépasse un certain seuil défini de manière annuelle. La Société a déterminé un seuil de 200.000 € comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.
Les modalités de versement de la partie variable des Preneurs de Risques sont les suivantes :

• Rémunération variable attribuée dans la tranche 0-200 k€ au titre de l'exercice N : Elles seront intégralement payées en numéraire au plus tard en février de l'année N+1.

• Rémunération variable attribuée dans la tranche > 200 k€ au titre de l'exercice N :
- Paiement immédiat **:** Une première tranche représentant 60% de la totalité de la rémunération variable, dès le 1er euro, sera versée sous forme de numéraire, en année N+1, à hauteur de 50% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1er euro, sera versée au plus tard en février de l'année N+1, et de 10% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1er euro ;
- Paiement différé : En application des exigences règlementaires, la tranche restante de 40% de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1er euro, fera l'objet d'un versement progressif par tiers échelonné sur 3 ans.

La part différée sera indexée sur l'évolution de la performance d'un panier de fonds FIA et OPCVM représentatif de l'activité de la société de gestion.

Le versement de la part différée susceptible d'être versée aux salariés concernés une année donnée est subordonné à la réalisation d'un résultat net consolidé positif à la clôture de l'exercice de l'année précédant celle du versement ainsi qu'à une condition de présence au moment du versement sauf avis contraire du Conseil de Surveillance délibérant après avis du Comité des Rémunérations.

Un mécanisme de d'ajustement au risque ex-post est activable sur décision du Conseil de Surveillance du Groupe sur avis du Comité des Rémunérations pour les collaborateurs identifiés comme Preneurs de Risques.

Le Groupe dispose d'un seul Comité de Rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe. Il est nommé par le Conseil de surveillance de LFPI AM Holding en sa qualité d'entité de tête. Les membres de ce Comité n'assurent pas de fonction exécutive au sein des sociétés du Groupe.

Mandarine Gestion a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2024 les montants suivants :

Rémunérations fixes :

- Montant total brut	:	8 019 145 €
- Nombre de bénéficiaires	:	79

Rémunérations variables discrétionnaires :

- Montant total brut :	:	2 470 000€
- Nombre de bénéficiaires :	:	70

Rémunérations des preneurs de risques
Mandarine Gestion a versé, au titre de l'exercice 2024, aux collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques du fonds, les montants ci-dessous mentionnés ; Il est précisé que ces chiffres sont agrégés au niveau de la société de gestion car les systèmes de Mandarine Gestion ne permettent pas une identification de ces éléments par fonds.

Rémunérations fixes des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	5 292 293 €
- Nombre de bénéficiaires	:	41

Rémunérations variables discrétionnaires des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	2 338 553
- Nombre de bénéficiaires	:	41

La politique de rémunération a été adoptée par le Conseil de Surveillance en date du 13/12/2024.

II. Comptes annuels

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS FA.

AP MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

AP MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MANDARINE GESTION
30 avenue Kléber
75016 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AP MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

La vérification du respect des obligations légales et règlementaires appelle l'observation suivante de notre part déjà mentionnée dans l'attestation sur la composition de l'actif du 28 juin 2024 : la stratégie d'investissement du prospectus prévoit que le fonds n'aura pas recours à l'effet de levier. Cette limite n'a pas été respectée de manière permanente au cours de la période. Compte tenu de l'exposition induite par les instruments financiers à terme, l'exposition du fonds a représenté entre 119 % et 127 % au cours de la période. La stratégie d'investissement du prospectus entré en vigueur le 30 décembre 2024 autorise désormais une exposition maximum jusqu'à 200 % de l'actif du fonds.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**2 761 831,18**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 761 831,18
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**9 347 591,37**
OPCVM	9 347 591,37
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**103 351,06**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**12 212 773,61**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**110 408,80**
Comptes financiers	**460 659,95**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**571 068,75**
Total de l'actif I+II	**12 783 842,36**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	10 714 595,35
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	1 648 700,70
Capitaux propres I	**12 363 296,05**
Passifs de financement II (*)	**0,00**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**12 363 296,05**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**103 351,06**
Emprunts (C) (*)	**0,00**
Autres passifs éligibles (D)	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**103 351,06**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	292 568,51
Concours bancaires	24 626,74
Sous-total autres passifs IV	**317 195,25**
Total Passifs : I+II+III+IV	**12 783 842,36**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	3 638,68
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	7 514,79
Sous-total produits sur opérations financières	**11 153,47**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-3 968,30
Sous-total charges sur opérations financières	**-3 968,30**
Total revenus financiers nets (A)	**7 185,17**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-201 474,62
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-201 474,62**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**-194 289,45**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**-45 266,30**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**-239 555,75**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	409 577,77
Frais de transactions externes et frais de cession	-13 111,70
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**396 466,07**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**108 459,93**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**504 926,00**

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 073 411,72
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	2 542,57
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**1 075 954,29**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**307 376,16**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**1 383 330,45**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**0,00**
Impôt sur le résultat V (*)	**0,00**
Résultat net I + II + III + IV + V	**1 648 700,70**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de cinq ans, une performance nette de frais supérieure à 5% par an.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	**8 001 790,25**	**12 363 296,05**
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B en EUR		
Actif net	150 392,97	173 532,60
Nombre de titres	1 465,10	1 465,10
Valeur liquidative unitaire	102,65	118,44
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,24	4,83
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,63	-2,29
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R en EUR		
Actif net	7 851 397,28	12 189 763,45
Nombre de titres	73 427,13	98 798,73
Valeur liquidative unitaire	106,92	123,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1,51	5,03
Capitalisation unitaire sur revenu	-1,62	-2,39

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le règlement du fonds.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	1,80% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,30% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion	Actif net	3,00% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Aux frais mentionnés dans le tableau ci-dessus peuvent, le cas échéant s'ajouter des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman, recouvrement impôts étrangers, … ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action). L'information relative à ces frais est décrite ex-post dans le rapport annuel de l'OPC.

L'OPCVM sera susceptible de ne pas informer ses actionnaires ou porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs actions ou parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile. L'information des actionnaires ou porteurs de parts sera réalisé par tout moyen dans les conditions prévues au sein de la rubrique « augmentation des frais » du tableau de l'article 8 de l'instruction DOC-2011-19 de l'AMF.

Recherche :
Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au fonds. Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B	Capitalisation	Capitalisation
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**8 001 790,25**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 927 911,78
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-844 536,89
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-194 289,45
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	396 466,07
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 075 954,29
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**12 363 296,05**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 465,10	
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R		
Parts souscrites durant l'exercice	32 470,10	3 927 911,78
Parts rachetées durant l'exercice	-7 098,50	-844 536,89
Solde net des souscriptions/rachats	25 371,60	3 083 374,89
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	98 798,73	

B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B FR001400GR15	Capitalisation	Capitalisation	EUR	173 532,60	1 465,10	118,44
AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R FR001400CSI0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	12 189 763,45	98 798,73	123,37

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS	FRANCE			
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	2 761,84	2 484,15	277,68	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	666,50	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	**3 428,34**					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	460,66	0,00	0,00	0,00	460,66
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-24,63	0,00	0,00	0,00	-24,63
Hors-bilan					
Futures	NA	3 590,27	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		**3 590,27**	**0,00**	**0,00**	**436,03**

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	460,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-24,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	2 046,49	2 001,60	-457,82
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**436,03**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**2 046,49**	**2 001,60**	**-457,82**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 JPY +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 484,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	48,23	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	3,98	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-24,63	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	499,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**3 007,73**	**3,98**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1841731745	LLYXOR MSCI CHINA UCITS ETF ACC	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	233 214,20
LU1829221024	Lyxor Nasdaq-100 Ucits ETF Acc	Amundi Asset Management	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	835 593,20
LU1681047236	AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	1 101 760,00
LU1681037609	AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR C	AMUNDI LUXEMBOURG SA	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	587 777,75
FR0013041530	BNP PARIBAS EASY SP 500 UCITS ETF HDG CAP	BNP Paribas Asset Management Europe	Fonds / Actions	France	EUR	846 363,20
LU1291109616	BNP Paribas Easy Energy & Metals Enhanced Roll UCITS ETF EUR	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG	Fonds / Mixte	Luxembourg	EUR	260 295,00
LU0779800910	Xtrackers CSI300 Swap UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	166 394,40
IE00BLNMYC90	Xtrackers S&P 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	DWS Investment S.A	Fonds / Actions	Irlande	EUR	384 132,00
LU1214542463	FORUM ONE - VINACAPITAL VIETNAM FD C EUR	EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	235 886,00
IE00BHZRQZ17	Franklin FTSE India UCITS ETF	FRANKLIN TEMPLETON INTERNATIONA L SE	Fonds / Actions	Irlande	EUR	569 024,00
LU1832175001	INDEPENDANCE AM EUROPE SMALL CLASSE I (C)	Independance et Expansion AM Luxembourg	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	211 423,50
IE0000FCGYF9	INVESCO S P CHINA A MIDC 500 SWAP UC ETF	INVESCO INVESTMENT MANAGEMENT LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	200 887,50
IE00BDVPNG13	WisdomTree Artificial Intelligence UCITS ETF - USD Acc	INVESTITORI ASSOCIATI SGR SPA	Fonds / Actions	Irlande	EUR	187 936,00
IE00BRJG7840	JAN HND GLB LIFE S-U EUR AC	JANUS HENDERSON INVESTORS EUROPE S.A.	Fonds / Actions	Irlande	EUR	301 350,00
LU0828813526	Janus Henderson Horizon Global Technology Fund H2 EUR	JANUS HENDERSON INVESTORS EUROPE S.A.	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	354 246,00
FR0013321999	Longchamp Dalton Japan Long Only Ucits Fund I2UH	LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT	Fonds / Actions	France	EUR	376 580,60
FR0012830933	MANDARINE PREMIUM EUROPE PART I	MANDARINE GESTION	Actions Euro	France	EUR	318 100,02

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1329694423	MANDARINE GL MICROCAP-IAEUR	MANDARINE GESTION	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	282 730,00
FR0014009BL0	MAM TARGET 2027 I	MANDARINE GESTION	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	321 997,26
FR0011679026	MANDARINE CREDIT OPPORTUNITIES PART I	MANDARINE GESTION	Obligations et autres titres de créance Euro	France	EUR	523 106,22
FR0014005WK6	OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	OFI INVEST ASSET MANAGEMENT	Fonds / Mixte	France	EUR	82 921,90
LU2022049295	Gay-Lussac Microcaps Europe I	RAYMOND JAMES ASSET MANAGEMENT INTERNATIONAL	Fonds / Actions	Luxembourg	EUR	151 177,00
FR001400N3B0	SANSO SHORT DURATION SI	SANSO INVESTMENT SOLUTIONS	Obligations et autres titres de créance Internat.	France	EUR	156 660,00
IE00BSPLC413	SPDR MSCI US SM-CP VAL WGHT	STATE STREET GLOBAL ADVISORS LIMITED	Fonds / Actions	Irlande	EUR	332 469,00
IE00BKLWXS37	Vanguard Emerging Markets Bond Fund Investor EUR Hedged Accu	VANGUARD GROUP LTD/IRELAND	Fonds / Obligations	Irlande	EUR	325 566,62
Total						**9 347 591,37**

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	6 834,95
	Dépôts de garantie en espèces	103 225,03
	Coupons et dividendes en espèces	348,82
Total des créances		**110 408,80**
Dettes		
	Rachats à payer	269 874,41
	Frais de gestion fixe	22 694,10
Total des dettes		**292 568,51**
Total des créances et des dettes		**-182 159,71**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 487,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	197 987,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

D4. Autres informations

D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 445 933,50
	FR0014009BL0	MAM TARGET 2027 I	321 997,26
	FR0011679026	MANDARINE CREDIT OPPORTUNITIES PART I	523 106,22
	LU1329694423	MANDARINE GL MICROCAP-IAEUR	282 730,00
	FR0012830933	MANDARINE PREMIUM EUROPE PART I	318 100,02
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**1 445 933,50**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a.Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-239 555,75**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	**-239 555,75**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-239 555,75**

Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-3 362,41**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-3 362,41**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-3 362,41**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-3 362,41
Total	**-3 362,41**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	**-236 193,34**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-236 193,34**
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-236 193,34**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-236 193,34
Total	**-236 193,34**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**504 926,00**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**504 926,00**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**504 926,00**

Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**7 087,05**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**7 087,05**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**7 087,05**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	7 087,05
Total	**7 087,05**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**497 838,95**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**497 838,95**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**497 838,95**
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	497 838,95
Total	**497 838,95**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**2 761 831,18**	**22,34**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**2 761 831,18**	**22,34**
Automobiles			**94 100,00**	**0,76**
RENAULT SA	EUR	2 000	94 100,00	0,76
Banques commerciales			**183 582,00**	**1,48**
BNP PARIBAS	EUR	3 100	183 582,00	1,48
Logiciels			**365 718,93**	**2,96**
MICROSOFT CORP	USD	600	243 430,55	1,97
SALESFORCE INC	USD	380	122 288,38	0,99
Médias et services interactifs			**582 824,14**	**4,71**
ALPHABET INC-CL A	USD	2 580	470 106,84	3,80
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	200	112 717,30	0,91
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**975 010,39**	**7,90**
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	3 180	257 607,85	2,08
NVIDIA CORP	USD	5 550	717 402,54	5,82
Services liés aux technologies de l'information			**115 015,88**	**0,93**
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	1 400	115 015,88	0,93
Vente par correspondance			**445 579,84**	**3,60**
AMAZON.COM INC	USD	2 110	445 579,84	3,60
TITRES D'OPC			**9 347 591,37**	**75,61**
OPCVM			**9 347 591,37**	**75,61**
Gestion collective			**9 347 591,37**	**75,61**
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	8 800	1 101 760,00	8,90
AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR C	EUR	5 350	587 777,75	4,75
BNP Paribas Easy Energy & Metals Enhanced Roll UCITS ETF EUR	EUR	17 500	260 295,00	2,11
BNP PARIBAS EASY SP 500 UCITS ETF HDG CAP	EUR	43 600	846 363,20	6,85
FORUM ONE - VINACAPITAL VIETNAM FD C EUR	EUR	9 800	235 886,00	1,91
Franklin FTSE India UCITS ETF	EUR	13 600	569 024,00	4,60
Gay-Lussac Microcaps Europe I	EUR	650	151 177,00	1,22
INDEPENDANCE AM EUROPE SMALL CLASSE I (C)	EUR	1 350	211 423,50	1,71
INVESCO S P CHINA A MIDC 500 SWAP UC ETF	EUR	37 500	200 887,50	1,62
JAN HND GLB LIFE S-U EUR AC	EUR	9 800	301 350,00	2,44
Janus Henderson Horizon Global Technology Fund H2 EUR	EUR	4 600	354 246,00	2,87
LLYXOR MSCI CHINA UCITS ETF ACC	EUR	13 900	233 214,20	1,89
Longchamp Dalton Japan Long Only Ucits Fund I2UH	EUR	220	376 580,60	3,05
Lyxor Nasdaq-100 Ucits ETF Acc	EUR	10 100	835 593,20	6,76
MAM TARGET 2027 I	EUR	26	321 997,26	2,60
MANDARINE CREDIT OPPORTUNITIES PART I	EUR	39	523 106,22	4,23
MANDARINE GL MICROCAP-IAEUR	EUR	1 400	282 730,00	2,29
MANDARINE PREMIUM EUROPE PART I	EUR	14	318 100,02	2,57
OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	EUR	2	82 921,90	0,67
SANSO SHORT DURATION SI	EUR	150	156 660,00	1,27
SPDR MSCI US SM-CP VAL WGHT	EUR	5 100	332 469,00	2,69

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Vanguard Emerging Markets Bond Fund Investor EUR Hedged Accu	EUR	2 850	325 566,62	2,63
WisdomTree Artificial Intelligence UCITS ETF - USD Acc	EUR	2 800	187 936,00	1,52
Xtrackers CSI300 Swap UCITS ETF 1C	EUR	11 400	166 394,40	1,35
Xtrackers S&P 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	EUR	4 200	384 132,00	3,11
Total			**12 109 422,55**	**97,95**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
E-MIN RUS 200 0325	3	0,00	-20 502,45	324 833,96
EURO STOXX 50 0325	7	0,00	-7 210,00	341 670,00
Sous-total 1.		**0,00**	**-27 712,45**	**666 503,96**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**-27 712,45**	**666 503,96**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CBOT USUL 30A 0325	-4	26 199,59	0,00	-457 815,96
EURO BUND 0325	15	0,00	-48 450,00	2 001 600,00
FV CBOT UST 5 0325	20	0,00	-19 401,53	2 046 485,47
Sous-total 1.		**26 199,59**	**-67 851,53**	**3 590 269,51**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**26 199,59**	**-67 851,53**	**3 590 269,51**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 0325	4	0,00	-7 787,08	499 975,94
Sous-total 1.		**0,00**	**-7 787,08**	**499 975,94**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**-7 787,08**	**499 975,94**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
2. Options				
Sous-total 2.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
3. Swaps				
Sous-total 3.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L’OPC sous revue n’est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	12 109 422,55
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	-27 712,45
Total instruments financiers à terme - taux	-41 651,94
Total instruments financiers à terme - change	-7 787,08
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	648 220,22
Autres passifs (-)	-317 195,25
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	**12 363 296,05**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B	EUR	1 465,10	118,44
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R	EUR	98 798,73	123,37

AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**7 861 342,83**
Actions et valeurs assimilées	**766 186,42**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	766 186,42
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances négociables	0,00
Autres titres de créances	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Organismes de placement collectif	**7 055 199,48**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 055 199,48
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00
Autres organismes non européens	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	**39 956,93**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	39 956,93
Autres opérations	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**
CRÉANCES	**111 730,84**
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	111 730,84
COMPTES FINANCIERS	**94 720,20**
Liquidités	94 720,20
TOTAL DE L'ACTIF	**8 067 793,87**

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
CAPITAUX PROPRES	
Capital	8 009 119,09
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00
Report à nouveau (a)	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	112 932,04
Résultat de l'exercice (a,b)	-120 260,88
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**8 001 790,25**
** Montant représentatif de l'actif net*	
INSTRUMENTS FINANCIERS	**39 956,92**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Instruments financiers à terme	39 956,92
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	39 956,92
Autres opérations	0,00
DETTES	**13 008,37**
Opérations de change à terme de devises	0,00
Autres	13 008,37
COMPTES FINANCIERS	**13 038,33**
Concours bancaires courants	13 038,33
Emprunts	0,00
TOTAL DU PASSIF	**8 067 793,87**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	
AUTRES OPÉRATIONS	
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	
Contrats futures	
EC EURUSD 0324	626 414,03
E-MIN RUS 200 0324	463 280,54
SP 500 MINI 0324	436 199,10
EURO STOXX 50 0324	636 020,00
Engagement sur marché de gré à gré	
Autres engagements	

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
Produits sur opérations financières	
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	6 142,89
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 593,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Autres produits financiers	0,00
TOTAL (1)	**7 735,89**
Charges sur opérations financières	
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur dettes financières	808,61
Autres charges financières	0,00
TOTAL (2)	**808,61**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**6 927,28**
Autres produits (3)	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	97 506,33
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-90 579,05**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-29 681,83
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-120 260,88**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
Le premier exercice clos au 29 décembre 2023 a une durée exceptionnelle de 12 mois et 19 jours.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l’actif net indiqué dans le règlement du fonds.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	1,80% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,30% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion	Actif net	3,00% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Société de gestion : Néant Dépositaire : Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Aux frais mentionnés dans le tableau ci-dessus peuvent, le cas échéant s'ajouter des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman, recouvrement impôts étrangers, … ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action). L'information relative à ces frais est décrite ex-post dans le rapport annuel de l'OPC.

L'OPCVM sera susceptible de ne pas informer ses actionnaires ou porteurs de parts de manière particulière, ni de leur offrir la possibilité d'obtenir le rachat de leurs actions ou parts sans frais en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile. L'information des actionnaires ou porteurs de parts sera réalisé par tout moyen dans les conditions prévues au sein de la rubrique « augmentation des frais » du tableau de l'article 8 de l'instruction DOC-2011-19 de l'AMF.

Recherche :
Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au fonds. Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B	Capitalisation	Capitalisation
Parts AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**0,00**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 731 912,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-147 227,11
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	84 125,36
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-15 918,19
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	82 366,78
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-35 925,69
Frais de transactions	-5 279,34
Différences de change	-18 528,90
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	392 147,46
Différence d'estimation exercice N	*392 147,46*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	24 696,93
Différence d'estimation exercice N	*24 696,93*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-90 579,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00
Autres éléments	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**8 001 790,25**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**0,00**	**0,00**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**0,00**	**0,00**
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	1 535 499,64	19,19
Change	626 414,03	7,83
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**2 161 913,67**	**27,02**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 720,20	1,18
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 038,33	0,16
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	94 720,20	1,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	13 038,33	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	766 186,42	9,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	66 444,34	0,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	13 038,33	0,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	1 525 893,67	19,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	111 585,14
	Coupons et dividendes en espèces	145,70
TOTAL DES CRÉANCES		**111 730,84**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	13 008,37
TOTAL DES DETTES		**13 008,37**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**98 722,47**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B		
Parts souscrites durant l'exercice	1 465,10	145 630,27
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1 465,10	145 630,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 465,10	
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R		
Parts souscrites durant l'exercice	74 876,79	7 586 281,73
Parts rachetées durant l'exercice	-1 449,66	-147 227,11
Solde net des souscriptions/rachats	73 427,13	7 439 054,62
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	73 427,13	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Parts AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	867,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,10
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	96 638,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,03
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			1 093 417,46
	FR0012830933	MAM PREMIUM EUROPE I	313 893,72
	FR0011269042	MAM SHORT DURATION ESG I	479 846,70
	FR0014009BL0	MAM TARGET 2027 PART I	299 677,04
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**1 093 417,46**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	-120 260,88
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00
Total	**-120 260,88**

	29/12/2023
Parts AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-934,84
Total	**-934,84**

	29/12/2023
Parts AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	-119 326,04
Total	**-119 326,04**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	112 932,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	**112 932,04**

	29/12/2023
Parts AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	1 827,94
Total	**1 827,94**

	29/12/2023
Parts AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	111 104,10
Total	**111 104,10**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2023
Actif net Global en EUR	**8 001 790,25**
Parts AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B en EUR	
Actif net	150 392,97
Nombre de titres	1 465,10
Valeur liquidative unitaire	102,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,24
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,63
Parts AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R en EUR	
Actif net	7 851 397,28
Nombre de titres	73 427,13
Valeur liquidative unitaire	106,92
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,51
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,62

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	1 000	126 416,29	1,58
AMAZON.COM INC	USD	930	127 877,10	1,60
APPLE INC	USD	660	114 995,29	1,44
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	2 000	154 461,54	1,93
MICROSOFT CORP	USD	370	125 913,85	1,57
NVIDIA CORP	USD	260	116 522,35	1,46
TOTAL ETATS-UNIS			**766 186,42**	**9,58**
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**766 186,42**	**9,58**
TOTAL Actions et valeurs assimilées			**766 186,42**	**9,58**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
BNP PARIBAS EASY S P 500 UCITS ETF	EUR	17 500	373 793,00	4,67
BNP PARIBAS MOIS ISR FCP	EUR	16	376 666,56	4,71
BNPP EASY S AND P 500 EUR HEDGE	EUR	28 000	440 708,80	5,51
Indep Haut Rendement FCP PART I	EUR	106	178 731,90	2,23
LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND PART I2UH	EUR	100	148 945,00	1,86
MAM PREMIUM EUROPE I	EUR	14	313 893,72	3,92
MAM SHORT DURATION ESG I	EUR	46	479 846,70	6,00
MAM TARGET 2027 PART I	EUR	26	299 677,04	3,75
OFI ENERGY STRAT MET METAL XL EUR	EUR	2	81 605,14	1,02
OSTRUM SRI MONEY I C	EUR	25	319 254,00	3,99
SANSO SHORT DURATION I	EUR	410	419 758,00	5,24
TOTAL FRANCE			**3 432 879,86**	**42,90**
IRLANDE				
Franklin FTSE India UCITS ETF	EUR	6 500	232 505,00	2,91
INVESCO S P CHINA A MIDC 500 SWAP UC ETF	EUR	17 500	76 098,75	0,95
Vanguard Emerging Markets Bond Fund Investor EUR Hedged Accu	EUR	2 850	309 050,58	3,86
Xtrackers SP 500 Equal Weight UCITS ETF 1C	EUR	2 900	223 532,00	2,79
TOTAL IRLANDE			**841 186,33**	**10,51**
LUXEMBOURG				
AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C	EUR	2 510	281 069,80	3,52
AMUNDI JAPAN TOPIX UCITS ETF - EUR C	EUR	3 250	314 600,00	3,93
AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS UCITETFEU C	EUR	12 500	56 565,00	0,71
AXIOM EUROPEAN BANKS EQUITY I EUR	EUR	150	255 183,00	3,18
BNP Paribas Easy SICAV - Energy Metals Enhanced Roll	EUR	17 500	226 485,00	2,84
FORUM ONE - VCG PARTNERS VIETNAM FUND CLASS C EUR	EUR	8 800	170 632,00	2,14
Indép et Expans Europe Sm Classe I (C)	EUR	1 350	201 636,00	2,52
LONVIA AVENIR MID-CAP EUROPE PART I	EUR	200	205 411,04	2,56
Lyxor EURO STOXX Banks UCITS ETF P Acc	EUR	1 750	225 681,75	2,82
LYXOR MSCI BRAZIL UCITS ETF	EUR	5 500	121 621,50	1,52
Lyxor MSCI China UCITS ETF - Acc	EUR	10 400	137 072,00	1,71
MULTI UNITS LUX SICAV-LYXOR NASDAQ-100 UCITS ETF	EUR	7 400	451 363,00	5,64

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Xtrackers CSI300 Swap UCITS ETF 1C	EUR	11 400	133 813,20	1,67
TOTAL LUXEMBOURG			**2 781 133,29**	**34,76**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**7 055 199,48**	**88,17**
TOTAL Organismes de placement collectif			**7 055 199,48**	**88,17**
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EC EURUSD 0324	USD	5	12 562,22	0,16
E-MIN RUS 200 0324	USD	5	6 895,93	0,09
EURO STOXX 50 0324	EUR	14	-7 630,00	-0,10
SP 500 MINI 0324	USD	2	12 868,78	0,15
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			**24 696,93**	**0,30**
TOTAL Engagements à terme fermes			**24 696,93**	**0,30**
TOTAL Instruments financier à terme			**24 696,93**	**0,30**
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	-35 721,25	-32 326,92	-0,40
APPEL MARGE CACEIS	EUR	7 630	7 630,00	0,10
TOTAL Appel de marge			**-24 696,92**	**-0,30**
Créances			**111 730,84**	**1,39**
Dettes			**-13 008,37**	**-0,16**
Comptes financiers			**81 681,87**	**1,02**
Actif net			**8 001 790,25**	**100,00**

Parts AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS R	**EUR**	**73 427,13**	**106,92**
Parts AP-MEESCHAERT GLOBAL CONVICTIONS B	**EUR**	**1 465,10**	**102,65**